



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 19

Le 07 août 2019

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV Nouvelle Aquitaine Viticulture 20 du 06 août 2019](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observations menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzan, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort, Géosens et Promété.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Véraison en cours
Tordeuses	Début du 3 ^{ème} vol sur secteurs Sud et Ouest
Flavescence Dorée	Décision définitive de renouvellement de traitement en page 4 Programme de la prospection estivale en page 6



SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE DU 1^{er} au 6 août

La journée de jeudi 1^{er} août, froide et pluvieuse, a enregistré les T°C minimales les plus basses de la semaine (variant entre 12,5 et 14,7°C). Une nette amélioration a eu lieu le vendredi 02 août et s'est maintenue durant tout le week-end. La journée de samedi 3 août a été la plus chaude avec des maximales dépassant 32°C sur tous les sites. Le retour d'un temps couvert à tendance orageuse s'est produit dès lundi 05 août et se maintient jusqu'à aujourd'hui. Les T°C moyennes hebdomadaires sont proches des valeurs décennales, variant entre 21,5 et 22,5 °C. Les cumuls pluviométriques sont variables (de 1,6 à 13 mm), recensés principalement le mardi 06 août et le mercredi 07 août au matin.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 01 au 06 août

STATIONS - Lieux dits (01-06 août)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
BELVES DE CASTILLON-Puy-Arnaud	14.7	32.4	22.3	1.2
LIBOURNE- Garderose	14.7	32.8	22.5	10.2
LUSSAC-secteur Mayne Blanc	12.9	32.1	21.4	7
MONTAGNE-Goujon	12.6	32.5	21.4	10
NEAC Lavergne	12.5	33.6	21.6	13
POMEROL-Evangile	13.7	32.8	21.9	11
ST CHRISTOPHE -Fombrauge	14.6	31.8	21.9	2
ST EMILION-Grand Barrail	13.3	32.1	21.5	6.5
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	13.7	32.1	21.5	1.6
VIGNONET-ST PEY - La Vergne	12.8	32.2	21.6	1.4

METEO PREVISIONNELLE DU 08 au 12 août
(sources CIVB, Météociel, Météo Blue, Promété)

Une nouvelle augmentation des T°C est prévue à partir de jeudi 08 août. Les T°C max dépasseront les 30°C avec de faibles amplitudes nocturnes (T°C min : 21°C vendredi matin). Une légère diminution des T°C aura lieu sur la journée de samedi (18-27°C) avant une baisse plus marquée débutant dimanche 11 août (15-23°C) et se prolongeant sur la semaine suivante.

Des légères précipitations (inférieures à 2 mm) pourraient se produire vendredi 09 août au soir. Un épisode pluvieux plus conséquent (12 mm) devrait débuter dimanche 11 août au soir et se prolonger durant la journée de lundi 12 août.



Phénologie au vignoble

La véraison progresse actuellement dans les parcelles.



Observation des ravageurs

SUIVI DES VOLS DE TORDEUSES EN 2019 : PERIODE du 01 au 06 août 2019

Les participants au réseau peuvent réaliser les relevés le jeudi / vendredi

Départ de 3^{ème} vol eudémis

Les toutes premières captures de 3^{ème} vol ont été détectées vendredi 02 août à Libourne et Montagne puis confirmées par de nouvelles prises lundi 05 août sur ces mêmes communes ainsi que sur Saint Sulpice de Faleyrens, Saint Magne de Castillon et Saint Emilion (sources :

GDON, Ets Touzan, Vitivista, Soufflet vigne, Chambre d'Agriculture 33). Les individus capturés dans les pièges alimentaires ont pu être sexés : il s'agit pour l'instant très majoritairement de mâles, indiquant que nous nous situons au tout début du 3^{ème} vol.

Le départ de 3^{ème} vol est en cours depuis le 05 août sur les communes du Sud et de l'Ouest de notre secteur : appellations Pomerol, Lalande de Pomerol, Saint Emilion et Sud de Castillon (Sainte Colombe, Saint Magne de Castillon, Castillon...).

Pour les communes situées plus à l'Est (Lussac, Puisseguin, appellations Francs), aucune activité de 3^{ème} vol n'est pour l'instant observée, ce qui est assez conforme aux décalages temporels habituels (de l'ordre de 10 jours environ pendant le 2^{ème} vol en 2019).

Conduite Stratégique sur la G3

Cette fin de semaine et la suivante constituent une bonne période pour positionner un traitement ovicide visant la future G3 dans les communes où le vol a été détecté. Cette période d'intervention semble prématurée dans les secteurs les plus à l'Est (cf. paragraphe précédent).

La décision de déclenchement d'un traitement doit se baser sur les pressions identifiées durant la G2 et sur le risque botrytis intrinsèque à votre parcellaire. Pendant la G3, l'efficacité recherchée est avant tout ovicide, les larves étant quasiment impossible à atteindre si elles ont déjà pénétré dans les baies au moment du traitement.

Le suivi des pontes en cours est un indicateur précieux car il permet :

- De s'assurer de l'absence de pression si pas de traitement prévu
- D'identifier les périodes de pression maximale et leur bonne adéquation temporelle avec la persistance d'action de la spécialité utilisée en cas d'intervention



LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE

DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE

DANS LES ZONES CONCERNES

IMPORTANT : Rappel du protocole

La décision de renouvellement de Traitement Obligatoire concerne uniquement les zones déjà traitées courant Juin 2019. Référez-vous au courrier du 26 avril 2019 pour connaître si vos parcelles sont concernées en cas de doute.

Le renouvellement de traitement ne s'applique pas aux parcelles ayant déjà été traitées 2 ou 3 fois à l'aide de Pyrèvert, sauf consignes spécifiques du GDON.

Le déclenchement d'un TO est basé sur les résultats de piégeage de l'insecte vecteur. Ces suivis sont terminés et les résultats **SONT DEFINITIFS**. Le déclenchement d'un traitement peut être effectué dès à présent et jusqu'au 23 août 2019.

Le renouvellement du Traitement est déclenché sur les zones :

LIB01, MONT02, STEM02, STSU03, STSU04, STSU06 ainsi que sur l'intégralité de la commune de Saint Philippe d'Aiguille (toutes parcelles confondues) et la zone_STMA de Saint Magne de Castillon (Nord de la commune).

Tableau 1 : Décision définitive de Traitement Obligatoire- Zone CASTILLON-FRANCS

ZONES CASTILLON-FRANCS	DECISION FINALE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT
BELV01	Pas de déclenchement
FRAN01	Pas de déclenchement
SALL01	Pas de déclenchement
SALL02	Pas de déclenchement
STCI01	Pas de déclenchement
STMA01	Pas de déclenchement
STPH01	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
Zone_STCI	Pas de déclenchement
Zone_STCO	Pas de déclenchement
Zone_STGE	Pas de déclenchement
Zone_STMA	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
Zone_STPH	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR

Tableau 2 : Décision définitive de Traitement Obligatoire- Zone LIBOURNAIS

ZONES LIBOURNAIS	DECISION FINALE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT
ART01	Pas de déclenchement
COND01	Pas de déclenchement
COND02	Pas de déclenchement
LAL03	Pas de déclenchement
LIB01	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
LUS01	Pas de déclenchement
LUS02	Pas de déclenchement
LUS03	Pas de déclenchement
LUS04	Pas de déclenchement
MONT02	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
MONT03	Pas de déclenchement
MONT04	Pas de déclenchement
NEAC01	Pas de déclenchement
PUI01	Pas de déclenchement
PUI03	Pas de déclenchement

ZONES LIBOURNAIS	DECISION FINALE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT
PUI04	Pas de déclenchement
STEM02	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
STET01	Pas de déclenchement
STSU01	Pas de déclenchement
STSU02	Pas de déclenchement
STSU03	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
STSU04	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
STSU05	Pas de déclenchement
STSU06	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
Zone_1_ART	Pas de déclenchement

PROSPECTIONS FLAVESCENCE DOREE 2019

Durant l'été, les équipes du GDON parcourent le vignoble afin de localiser les pieds de Flavescence Dorée. **Il nous est impossible de prévenir chaque vigneron individuellement de la date de passage des équipes sur son parcellaire.** Nous nous excusons de ce désagrément et vous remercions par avance de faire bon accueil aux différents salariés et prestataires qui travailleront cet été dans vos vignes.

Si vous croisez les équipes et souhaitez-vous assurer qu'il s'agit bien de salariés affectés à la prospection, les techniciens mandatés pour le prélèvement des échantillons disposent d'une carte de contrôle qui atteste de leur fonction. **Ils peuvent vous la présenter sur simple demande.**

Les prospections impliquent à la fois des salariés permanents de la structure, du personnel saisonnier et des équipes des prestataires Aquitaine Viti Service et Banton Lauret (au total environ 55 personnes impliquées dans l'action en 2019). Cette surveillance aura lieu majoritairement entre le lundi 12 août et le vendredi 30 août mais se prolongera également en Septembre et Octobre.

SECTEURS PROSPECTES EN 2019

La prospection 2019 inclut l'ensemble des parcelles contaminées par la Flavescence Dorée sur les 4 dernières années de suivi, toutes communes confondues. En plus de ces observations, le tableau 3 présente les différentes communes et secteurs prévus dans la surveillance 2019 (total prévisionnel d'environ 5500 ha).

Tableau 3 : Prospection prévisionnelle FD 2019

COMMUNES	SECTEURS EN PROSPECTION
BELVES DE CASTILLON	Intégralité du vignoble
FRANCS	Partie Nord de la commune (50% superficie)
GARDEGAN ET TOURTIRAC	Intégralité du vignoble
LES ARTIGUES DE LUSSAC	Cercle ART01
LUSSAC	Cercles LUS03, LUS04
MONTAGNE	Partie Ouest de la commune (50 % superficie) et cercles MONT03, MONT04
PUISSEGUIN	Cercle PUI03
SAINT EMILION	Partie Sud de la commune (50% superficie) et cercle STEM02
SAINT ETIENNE DE LISSE	Partie Nord de la commune (50% superficie dont cercle STET01
SAINT GENES DE CASTILLON	Parcelles des cercles BELV01 et STET01
SAINT LAURENT DES COMBES	Partie Sud de la commune (50% superficie)
SAINT MAGNE DE CASTILLON	Sud de la commune (30% superficie incluant le cercle STMA01)
SAINT SULPICE DE FALEYRENS	Intégralité des parcelles en appellation Saint Emilion et cercles STSU01, STSU03, STSU04
SAINTE COLOMBE	Parcelles du cercle BELV01
TAYAC	Intégralité du vignoble

L'équipe du GDON du Libournais,